CFP - 068M
C.P. P.L. 28
Budget du
4 juin 2014

DES ENTENTES BÉNÉFIQUES POUR LES QUÉBÉCOIS ET POUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Document présenté dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi numéro 28

11 février 2015

2150, boul. St-Elzéar Ouest
Laval (Québec) H7L 4A8
514 744-6792 1-800-361-1448
www.valeantcanada.com

La compagnie Valeant Canada remercie la Commission des finances publiques de lui permettre de s'exprimer dans le cadre de ses travaux et ainsi de pouvoir participer à cet exercice démocratique.

CONTEXTE

Dans le cadre des consultations particulières portant sur le projet de loi n^{o} 28 et en particulier en lien avec les articles 172, 173, 177 et 179, Valeant Canada (Valeant) souhaite communiquer son appui aux ententes d'inscription avec les fabricants de médicaments. Nous croyons que celles-ci représentent une opportunité intéressante tant pour le gouvernement que pour des entreprises établies au Québec, comme la nôtre.

En effet, de telles ententes permettront au gouvernement du Québec de réaliser des économies importantes lors de l'achat de médicaments. Également, nous croyons que ces mesures pourront favoriser l'accès des patients aux traitements requis. Valeant est d'avis qu'un accès équitable des patients aux médicaments contribuera à la vitalité de l'industrie pharmaceutique au Québec.

QUI EST VALEANT?

Profil de Valeant Pharmaceuticals International

Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (NYSE/ TSX: VRX) est une société pharmaceutique de spécialités, qui développe, fabrique et commercialise une large gamme de produits pharmaceutiques et de soins de la santé, principalement dans les secteurs de la dermatologie, de la cardio-métabolique et des génériques de marque. Elle est la plus importante et la seule compagnie pharmaceutique internationale ayant son siège social mondial au Canada, implanté à Laval, au Québec, depuis 2012.

Les opérations de Valeant se déroulent dans plusieurs pays. En ce qui concerne la fabrication de médicaments, deux des sites manufacturiers les plus importants sont établis au Canada, soit à Laval au Québec et à Steinbach au Manitoba. Mis à part la production de nos médicaments, nous agissons également à titre de manufacturier pour plusieurs autres sociétés pharmaceutiques dans le monde, ce qui renforce notre expertise dans le domaine.

Forte de son éventail de produits de prescription et de ses produits en vente libre issus du champ extrêmement prometteur des cosméceutiques, Valeant souhaite devenir le chef de file mondial dans le secteur pharmaceutique et prend tous les moyens nécessaires afin d'atteindre cet objectif, ayant investi plus de 500 M$ en recherche et développement (R-D) au cours des dernières années. Valeant mise sur un modèle de R-D différent des autres sociétés pharmaceutiques connues à l'échelle internationale,

ainsi que sur une équipe dirigeante expérimentée qui mène à bien les acquisitions et l'intégration des nouvelles offres de produits pharmaceutiques.

Présence de Valeant au Québec et au Canada

L'implantation de Valeant au Québec remonte aux années 1970, alors que l'entreprise était connue sous le nom d'ICN Pharmaceuticals. Au fil des ans, étant donné la bonne performance du marché canadien, Valeant a décidé d'accroître ses investissements au Canada et d'y développer considérablement sa présence, comme en fait foi sa décision récente d'établir officiellement son siège social mondial au Québec. Elle a aussi procédé à de très nombreuses acquisitions ciblées, ce qui lui a permis de connaître une croissance considérable encore récemment.

Afin de consolider sa présence en sol québécois, Valeant a fait l'acquisition de la division Dermik, un leader en dermatologie qui était jusqu'alors une division de Sanofi-Aventis. En plus de conserver environ 200 emplois dans la région montréalaise, cette acquisition a positionné avantageusement Valeant comme le chef de file dans le secteur de la dermatologie.

Parmi les actions structurantes de Valeant, on note, entre autres, la fusion avec Biovail et les acquisitions de Laboratoire Dr Renaud, Medicis, Dermik, Obagi, Pro-Derma, Solta Medical et, plus récemment, Bausch & Lomb ainsi que le portfolio de produits de Valeo Pharma.

Au cours des années, les décisions de Valeant ont permis de maintenir et de consolider plusieurs emplois de haut niveau au Québec. Les 415 employés au service de Valeant au Québec se consacrent à la fabrication, la recherche en laboratoire, la commercialisation, l'administration et la vente. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que Valeant contribue de façon concrète à la productivité de l'économie québécoise.

Contexte au Québec depuis les changements apportés en 2012

Partout dans le monde, l'industrie pharmaceutique vit une période économique difficile. Le Québec n'y échappe pas et le secteur pharmaceutique québécois a lui aussi perdu de sa vitalité au cours des dernières années. Plusieurs facteurs internes et externes expliquent cette situation, tant au Québec qu'à l'international.

De plus, les décisions prises par Valeant en 2012 de déplacer son siège social mondial et de procéder à des investissements majeurs au Québec prenaient en compte le contexte réglementaire et les politiques publiques avantageuses pour l'industrie des sciences de la vie. L'historique reconnu du Québec comme une juridiction favorable pour les sociétés des sciences de la vie, par ses avantages fiscaux et un contexte de remboursement des médicaments supérieur à d'autres juridictions canadiennes, a pesé lourd dans la décision initiale des autorités de Valeant de procéder au déplacement du

siège social mondial au Québec et de procéder à ces investissements majeurs. Malheureusement, nous constatons que ces avantages concurrentiels consentis auparavant ont été transformés, ou simplement annulés, en quelques mois seulement.

Malgré ce contexte, Valeant a continué de nourrir de grandes ambitions et a poursuivi sa croissance en prenant des décisions qui ont toujours grandement bénéficié à la province. Il faut rappeler que Valeant a apporté concrètement au Québec :

- un siège social mondial, devenant la toute première et la seule multinationale pharmaceutique d'envergure à posséder son siège social en sol québécois;
- des investissements de plus de 100 M$;
- le maintien d'un site manufacturier ainsi que des emplois qui y sont liés en sol québécois;
- un centre d'excellence en R-D en cosméceutique;
- des emplois de haut niveau dans un secteur ultraspécialisé;
- des impacts économiques directs et indirects par l'achat de biens et de services à Montréal, Laval et au Québec en général;
- un site de production locale exportant ses produits à l'étranger;
- un rayonnement international.

DES EMPLOIS DE HAUT NIVEAU, AU QUÉBEC

Valeant a comme vision de devenir le chef de file mondial dans le secteur de la dermatologie et des produits de spécialité. Elle a toujours la volonté de le faire à partir du Québec. Nos décisions des dernières années témoignent de notre détermination à faire du Québec le cœur de nos actions et le centre névralgique de nos produits dermatologiques.

Valeant souhaite donc poursuivre ses importants investissements au Québec pour maintenir les 415 emplois actuels et pour continuer la formation de sa main-d'œuvre spécialisée.

En continuant de soutenir Valeant, il y aura assurément des bénéfices tangibles pour le Québec, et plus particulièrement pour son économie et sa renommée internationale. Les retombées sociales et économiques seront nombreuses :

- maintien et développement potentiel de nouveaux emplois au Québec;
- rayonnement international;
- impacts économiques directs et indirects par l'achat de biens et de services;
- concentration des activités de développement de produits à Laval;
- commercialisation de produits élaborés en totalité au Québec;
- positionnement du Québec pour des investissements futurs.

La présence de sièges sociaux a un effet structurant sur l'économie. Ces centres de décision concentrent des emplois bien rémunérés et génèrent des emplois indirects en grand nombre dans les secteurs de la recherche et développement ainsi que dans les entreprises de services. C'est autour des sièges sociaux que s'animent les fonctions liées à l'innovation et aux investissements stratégiques. Ceux-ci accroissent également le rayonnement international des métropoles et contribuent à un effet d'entraînement.

L'implantation du siège social international de Valeant dans la région de Montréal a entraîné des bénéfices tangibles pour le Québec, particulièrement au niveau de son économie et de sa renommée. Des emplois de haut niveau ont été consolidés dans un secteur ultraspécialisé, conservant ainsi l'expertise et le savoir-faire au Québec.

DES ENTENTES BÉNÉFIQUES POUR TOUS

Pour le gouvernement du Québec

Des ententes avec les fabricants de médicaments devraient permettre au gouvernement du Québec de réaliser des économies significatives lors de l'achat de médicaments qui, autrement, ne seraient pas inscrits à la liste du Québec. Valeant comprend les efforts budgétaires du gouvernement et considère que **ce sont tous les Québécois qui, en bout de ligne, devraient bénéficier de prix plus avantageux pour les médicaments**.

Pour les patients

Également, les ententes devraient favoriser un accès équitable des patients aux traitements requis. En diminuant le prix de certains médicaments de façon prospective, ces ententes devraient accroître les options disponibles aux médecins. En ayant plus de choix, ceux-ci pourront prescrire les **traitements les mieux adaptés pour leurs patients, au meilleur moment et au meilleur prix**.

Concrètement, c'est tout le **système de santé qui y gagnera en agilité**, lui permettant de mieux répondre aux besoins des patients. Ce système favorisera un modèle mixte où tant les médicaments innovateurs que les génériques auront un rôle à jouer.

Pour l'industrie pharmaceutique

Pour l'industrie pharmaceutique, un meilleur accès des patients à une plus grande variété de médicaments devrait contribuer à la vitalité des entreprises en favorisant une saine compétition. **Dans la mesure où ces ententes respecteront les conditions de rentabilité de l'industrie, elles pourront même, en favorisant un meilleur accès aux nouveaux traitements, favoriser l'innovation et l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché.**

Pour Valeant Canada

Valeant Canada souscrit à l'objectif du gouvernement d'assainir les finances publiques. Or, les activités de l'industrie pharmaceutique contribuent à la richesse du Québec.

Assurer la vigueur de l'industrie pharmaceutique signifie pour les entreprises une meilleure **capacité d'investir dans nos activités manufacturières québécoises** ainsi que le maintien et la création d'**emplois de haut niveau dans un secteur ultraspécialisé**.

Valeant Canada est une compagnie en croissance constante et souhaiterait voir **une réattribution des économies engendrées par de telles ententes dans le développement économique, pouvant ainsi contribuer à maintenir et à attirer d'autres sièges sociaux et emplois manufacturiers au Québec**. Des bénéfices économiques importants pourraient en découler, de même que le renforcement de la renommée québécoise dans le secteur des sciences de la vie, qui n'est plus à faire, mais qu'on doit s'efforcer de nourrir, surtout depuis les récents changements apportés aux politiques de remboursement des médicaments.

Le projet de loi pourrait servir de levier pour des **programmes structurants et des ententes à valeur ajoutée.** Toutefois, la forme actuelle du projet de loi limite les formes d'ententes possibles.

Valeant souligne respectueusement qu'il est important de **ne pas se limiter aux ententes financières**. Permettre les ententes cliniques (différentiation scientifique, meilleure compréhension de l'impact des médicaments sur la société et le système de santé) serait également une voie directe vers une meilleure utilisation des ressources en santé.

Dans le cadre de cette discussion, Valeant comprend que l'implantation d'une telle politique d'entente reste à définir et c'est pourquoi nous vous soumettons respectueusement nos recommandations.

RECOMMANDATIONS

1. Le projet de loi 28 semble tout indiqué pour les médicaments en oncologie et devrait donc faciliter l'accès des patients à ces dernier, mais pourrait également servir à améliorer l'accès aux médicaments pour d'autres champs thérapeutiques, ainsi que pour des traitements semblables inscrits à la Liste des médicaments.

2. Ce processus devrait être accessible non seulement dans les cas d'inscription de nouveaux médicaments, mais aussi lorsque l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) recommande de nouveaux critères de remboursement à la suite de l'introduction de nouvelles indications.

3. Les critères déterminant la pertinence d'une négociation menant à une entente devraient inclure les facteurs de quantité et de qualité de vie.

4. Les ententes ne devraient représenter une solution que lorsqu'il semble y avoir ambiguïté pour les réviseurs (INESSS) du point de vue clinique et/ou économique.

5. Ces mesures devraient couvrir toutes les classes de médicaments. Lorsque la négociation avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique a déjà eu lieu, et à la suite de la recommandation faite par l'INESSS, la période de négociation devrait être condensée et l'entente négociée avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique devrait automatiquement prendre effet et ce, sans délai.

6. À titre de compagnie pharmaceutique établie au Québec, nous proposons au gouvernement du Québec de discuter d'un type d'entente où le maintien ou la création d'emplois manufacturiers seraient valorisés par un ajout rapide à la liste des médicaments remboursés au Québec.

7. Nous croyons que l'accès à des rencontres pré-soumission avec l'INESSS serait souhaitable dans le but de rendre la revue de la soumission ainsi que les éventuelles négociations les plus productives possibles pour les deux parties, et ce, non seulement pour les produits en oncologie mais pour toutes les classes thérapeutiques.

CONCLUSION

Valeant souhaite à nouveau remercier le gouvernement du Québec pour l'opportunité de présenter ce mémoire. Il va de soi que comme compagnie multinationale établie au Québec, nous avons à cœur la santé économique du Québec dans un contexte commercialement favorable à notre croissance continue.